



Institut de Formation
Consulaire
Ariège-Pyrénées

FAIRE FACE AUX RELANCES DES IMPAYES

Objectif : <ul style="list-style-type: none">- Les stagiaires auront une vue globale des différentes étapes du recouvrement de créances en France et à l'étranger.- Ils auront une vue d'ensemble des méthodes de travail utilisables pour recouvrer leurs impayés.- Ils disposeront d'une série de techniques et de briques de base leur permettant de répondre à toutes les phases des contentieux subis.- Ils seront capables de gérer les phases amiables et judiciaires de leurs dossiers	Public visé : <p>Cette formation est destinée aux agents comptables, service litige recouvrement ainsi qu'à tout chef d'entreprise de petites structures.</p>
Pré requis : <p>Connaissances de base du service de relance ou de recouvrement.</p>	Profil animateur : <p>Formateur spécialisé intervenant pour le compte de la CCI Ariège</p>
Méthodes pédagogiques : <p>Apports théoriques et exercices progressifs</p>	Evaluation : <p>Ecrite et orale (Démarche qualité de la CCI)</p>
Organisation : (nous consulter pour un stage au sein de votre entreprise – INTRA -)	
Lieu : Institut de Formation Consulaire Ariège Pyrénées (IFCAP) – Quartier Saint-Antoine - 09000 SAINT-PAUL de JARRAT	
Durée : 2 jours (14 heures)	
Coût : 560.00 € / personne en inter-entreprises	
Effectif minimum : 4 personnes (si ce stage est organisé en inter-entreprises)	

PROGRAMME (*)

Jour 1 : <p><i>Détails des phases de relances amiables :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- La constitution du dossier client : les données nécessaires, choix et type de la relance- Anticiper les difficultés de règlements et de litiges- Les entretiens téléphoniques :<ul style="list-style-type: none">- Les étapes- L'organisation de l'entretien- Communication verbale (PNL)- Typologie des clients (mécontents)- Gestion des situations tendues- La négociation- La prise d'engagement- Modèle de relances écrites :<ul style="list-style-type: none">- Première et seconde relance- Mise en demeure	Jour 2 : <p><i>Action pré judiciaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Méthodologie de l'analyse du dossier- Vérification de la situation financière du débiteur- Assemblage des documents existants- Synthèse des démarches possibles <p><i>Action judiciaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Injonction de payer- Transmission du dossier à l'huissier- Transmission du dossier à l'avocat- Production de créances :<ul style="list-style-type: none">- Exécution du provisoire- L'exécution de la décision : les différentes saisies
--	---

(*) Ce programme est donné à titre indicatif et peut être adapté en fonction des besoins des stagiaires participant à cette formation

<p>IFCAP Service Emploi Formation Quartier Saint-Antoine 09000 SAINT-PAUL de JARRAT Tél : 05 61 02 03 43 Mél : emploi-formation@ariege.cci.fr Site : www.ifcap.cci.ariège.fr</p>	Contact : <p>Madame Maryline HUAULT Assistante Emploi-Formation</p>
<p>Siret : 180 900 011 00016 – N° Déclaration activité : 73 09 P0001 09 NAF : 9411 Z</p>	

Quartier Saint-Antoine – 09000 Saint-Paul-de-Jarrat • Tél. : 05 61 02 03 40 • Fax : 05 61 02 03 30

un centre de formation

@ : ifcap@ariege.cci.fr • <http://ifcap.ariège.cci.fr>



N° de déclaration d'activité : 7309 P 0001 09 - SIRET : 180 900 011 00016
NAF : 9411 Z - TVA Intra : FR 80 180 900011

